

# 13<sup>ème</sup> COUPE DE CHALETTE INTERNATIONALE 2021

PLASTRONS et CASQUES ELECTRONIQUES

## Informations

### PASS SANITAIRE + PROTOCOLE COVID

#### Date et lieu

Les 23 et 24 octobre 2021 au complexe sportif du Château Blanc 85 Rue de la Pontonnerie 45700 Villemandeur.

#### Direction de la compétition

Mamoudou BASSOUM, responsable de la compétition organisée par le club de Chalette avec les règles WT et FFTDA.

#### Catégories

Poussins : né en 2017, 2018

Benjamins : né en 2014, 2013

Cadets : né en 2008, 2009, 2010

Seniors : né en 2004 et avant

Pupilles : né en 2015, 2016

Minimes : né en 2011, 2012

Juniors : né en 2005, 2006, 2007

Vétérans : né à partir 1991

#### Qualifications

1. Le compétiteur doit posséder un passeport sportif à jour et dûment rempli (voir règlement fédéral).

3. Catégories : **Poussins - Pupilles : pas de catégorie de poids, ni de pesée, tous les enfants sont regroupés.**

#### **Benjamins :**

Masculins : -21kg, -24kg, -27kg, -30kg, -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, +49kg.

Féminins : -17kg, -20kg, -23kg, -26kg, -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, +44kg.

#### **Minimes :**

Masculins : -27kg, -30kg, -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, -53kg, -57kg, +57kg.

Féminins : -23kg, -26kg, -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, -47kg, -51kg, +51kg.

#### **Cadets :**

Masculins : -33kg, -37kg, -41kg, -45kg, -49kg, -53kg, -57kg, -61kg, -65kg, +65kg.

Féminins : -29kg, -33kg, -37kg, -41kg, -44kg, -47kg, -51kg, -55kg, -59kg, +59kg.

#### **Juniors :**

Juniors masculins -48 kg / -55 kg / -63 kg / -73 kg / +73 kg

Juniors féminins -44 kg / -49 kg / -55 kg / -63 kg / +63 kg

#### **Seniors et Vétérans :**

Seniors masculins -58 kg / -68 kg / -80 kg / +80 kg

Seniors féminins -49 kg / -57 kg / -67 kg / +67 kg

4. Les coaches et arbitres devront être des pratiquants munis de leur passeport sportif à jour et dûment rempli. (Voir règlement fédéral)

**Pesées : vendredi 22 octobre 2021**

## **LES POLES DE PESEES :**

- Chalette : Dojo allée Jean Zay 45120 Chalette sur Loing de 10h à 16h
- Orléans : Complexe Sportif du Minouflet Rue Alain Fournier 45000 Orléans la Source de 16h à 17h00
- Clamart : Maison des sports place Hinnebel 92140 Clamart de 16h à 18h00
- Chartres ou Dreux : l'adresse à préciser et horaire de 16h à 17h

**Vous avez la possibilité de faire vos pesées dans vos clubs uniquement le jeudi et d'envoyer impérativement les feuilles le vendredi entre 10h à 12h par e-mail à [taekwondo.chalette@gmail.com](mailto:taekwondo.chalette@gmail.com) avec la signature des combattants pesés (une vérification des poids sera faite le samedi entre 8h et 9h)**

**Date limite des inscriptions**

**Dimanche 17 octobre 2021**

**Toute inscription est dûe et ne sera pas remboursée même si le combattant est absent le jour de la compétition et quel que soit les raisons.**

Les inscriptions seront validées lors de la réception du règlement et de la feuille d'inscription d'arbitres. Les chèques doivent être à l'ordre : USC Section Taekwondo

Et envoyer à l'adresse : USC TAEKWONDO  
23 rue Hélène Boucher 45120 Chalette – Sur –Loing

**INSCRIPTIONS SUR LE SITE :**

**<https://www.martial.events/fr/events>**

Pour des informations vous pouvez contacter

Monsieur Mamoudou BASSOUM 00336 .98.89.44.24 ou [taekwondo.chalette@gmail.com](mailto:taekwondo.chalette@gmail.com)

### **Arbitrage**

**Chaque club doit présenter un arbitre OBLIGATOIREMENT QUELQUE SOIT LE NOMBRE DE COMPETITEURS INSCRITS pour le bon déroulement de la compétition. Vous pouvez mettre des jeunes arbitres à partir de cadets. Merci de renvoyer la feuille d'inscription d'arbitre pour être défrayer**

Les arbitres devront être des pratiquants en tenue officielle (pantalon de ville gris ou sombre, chemise blanche, cravate, chaussure de salle ou tennis)

**Nous acceptons les clubs sans arbitres avec une pénalité symbolique de 25€.**

**Tous les arbitres seront défrayés en fonction de leur grade d'arbitrage (à condition de se inscrire par e-mail)**

### **Protocole sanitaire**

**Pour tout le monde il sera exigé un pass sanitaire (test PCR ou antigénique valide -72h ou attestation de vaccination ou attestation de guérison -6mois) pour entrer dans le complexe sportif. Le port du masque est obligatoire. Nous procéderons à une prise de température et contrôle du pass sanitaire. Pour récupérer les accréditations les combattants et coachs doivent présenter leur pass sanitaire avec une pièce d'identité.**

## Frais d'engagement

### Frais d'engagement

**25 € par compétiteur engagé**

**25 € par coach**

Chèques à l'ordre de  
**U.S.C TAEKWONDO**

Entrée public : **8 €**

**5 € licencié fftda**

## Règles de la compétition

Les règles de la WT/FFTDA seront appliquées

### **Durée des combats :**

**Poussins & Pupilles** : 3 reprises de 30 secondes avec 15 secondes de repos entre chaque

**Benjamins & Minimes** : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

**Cadets Vétérans** : 3 reprises de 1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

**Juniors & Séniors** : 3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise

## *Agenda de la compétition*

*(Sous réserve de modification de l'organisateur)*

### **Vendredi 22 octobre 2021**

**- Chalette : Dojo Jean Zay allée Jean Zay 45120 Chalette sur Loing 10h à 16h**

- Orléans : Complexe Sportif du Minouflet Rue Alain fournier 45000 Orléans la Source de 16h à 17h00

- Clamart : Maison des sports place hinnebel 92140 Clamart de 16h à 18h00

- Chartres ou Dreux : l'adresse à préciser et horaire de 16h à 17h

### **Samedi 23 octobre 2021 CADET JUNIORS SENIORS**

08h00 : Ouverture des portes

8h00-9h00 : Accréditations

Vérification des pesées faites dans les clubs

08h00 à 08h30 : Réunion Arbitres

08h30 à 09h00 : Petit déjeuner coaches et arbitres Informations

09h00 à 09h15 : discours du président, message de bienvenue

09h00 à 10h00 : Random weight : pesée de vérification par club

**10h00 : Début de la Compétition cadets juniors séniors**

16h00 à 17h00 : Remise des médailles cadets

18h00 à 18h30 : Remise des médailles juniors

19h00 à 20h00 : Pause + Spectacle

20h00 à 21h00 : Final séniors

20h00 à 21h30 : Combat par équipe

21h30 à 22h00 : **Remise des Médailles Seniors**

### **Dimanche 23 octobre 2021**

10h00 : Ouverture des portes

10h00 à 10h30 : Réunion Arbitres

10h30 à 11h00 : Petit déjeuner coaches et arbitres Informations

**11h00 : Début de la Compétition Poussins Pupilles Benjamins Minimes et Vétérans**

**13h30 à 14h00 : Remise des médailles poussins pupilles**

15h30 à 16h30 : Remise des médailles **Benjamins Minimes**

16h30 à 17h00 : Final vétérans

17h00 à 17h45 : Combat par équipe cadets juniors

18h00 à 18h30 : **Remise des Médailles Vétérans et des Récompenses des clubs**

### **Récompenses :**

Classement par club

Pour les meilleurs clubs :

1<sup>ère</sup> place 2000€

2<sup>ème</sup> place 1000€

3<sup>ème</sup> place 500€

**Récompense valable  
uniquement pour un mini  
de 500 compétiteurs**

# INFORMATION PRATIQUES

1. Nous acceptons les clubs sans arbitres avec une pénalité symbolique de 25€.
2. Changement de catégories en juniors, seniors, vétérans possible avec une pénalité de 25€ et **pour les autres catégories benjamins-minimes - cadets c'est gratuit.**
2. Vente de pitaines électroniques G2 DAEDO 65€
3. En fonction du nombre d'inscrits, des contraintes de démarrages et des aléas de compétition, la durée des combats en juniors, seniors sera réduite à 1min30 avec 30s de repos : **cette information sera confirmée ou infirmée à 8h30.**
5. Possibilité de combattre et de coacher en même temps à condition de faire l'inscription.
6. Possibilité de faire vos pesées dans vos clubs à condition de le faire le jeudi 17 octobre et d'envoyer les feuilles de pesées au plus tard le vendredi 18 octobre avant 12h. Une vérification sera faite le matin 8h. S'il y a un combattant qui n'est pas au poids, tous les combattants du club seront disqualifiés de la compétition sans remboursement des frais d'inscriptions.
7. La compétition commencera par les catégories Poussins-Pupilles-Benjamin et Minimes.
8. **Toute inscription est dûe et ne sera pas remboursée même si le combattant est absent le jour de la compétition quelques soit les raisons.**

A RENVOYER AVEC VOTRE REGLEMENT à l'adresse USC TAEKWONDO 23 rue Hélène Boucher 45120  
Chalette-Sur-Loing

.....

## Inscription arbitre pour le défraiement

à renvoyer par e-mail à [taekwondo.chalette@gmail.com](mailto:taekwondo.chalette@gmail.com)

Nom du Club : .....

Nom de l'arbitre	Prénoms de l'arbitre	Grade d'arbitrage	Tél ou E-mail